



Re-versement des loyers par agence immobilière

Par **camila3147**, le **12/02/2018** à **23:01**

Bonsoir,rnMa femme et moi avons confié la gestion locative d'une maison secondaire à une agence immobilière car nous n'habitons pas le même département que le bien loué. Selon l'agence, les locataires seraient rentrés le 18 janvier 2018, mais nous n'avons toujours pas reçu le contrat, ni les versements du loyer et de la caution. Malgré nos appels, personne ne nous recontacte. Nous voudrions savoir quel est le délai qu'a l'agence immobilière pour reverser ces sommes. Nous vous remercions par avance.

Par **cocotte1003**, le **13/02/2018** à **06:30**

Bonjour, il faut vérifier dans le contrat que vous avez passé avec l'agence la date de paiement, parfois c'est trimestriel, cordialement